



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 82959

Texte de la question

M. François Calvet appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les très vives inquiétudes exprimées par le Comité national des retraités et personnes âgées quant aux mesures de franchise prévues et processus de remboursement en passe d'être modulés dans le cadre du dispositif de financement de la sécurité sociale pour 2006. Les Aînés ruraux représentés au sein de ce comité national font état, eu égard à la nature de ces mesures, de la fragilisation financière de la situation, déjà précaire, des personnes âgées percevant des retraites modestes. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui communiquer tout élément d'appréciation et d'évaluation à même d'apaiser cette partie importante des concitoyens dont l'accès aux soins est d'ailleurs rendu difficile, notamment dans certaines zones rurales.

Données clés

Auteur : [M. François Calvet](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82959

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2006, page 447